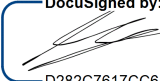


A.L.L. KIVIK INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 446.313 euros
Siège social : 133B rue de l'Université – 75007 Paris
801 201 765 RCS Paris
(la « **Société** »)

COMPTES CERTIFIES CONFORMES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DocuSigned by:

D282C7617CC64F3...
M. Alexei Chemenda
Président



Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*			12				
Adresse de l'entreprise 133 B RUE DE L'UNIVERSITE			75007 PARIS			Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET*						Néant ☐ *				
			Exercice N clos le,			N-1				
			31122019			31122018				
			Brut		Amortissements, provisions		Net	Net		
			1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC					
	Frais de développement *		CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG					
	Fonds commercial (1)		AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
	Terrains		AN		AO					
	Constructions		AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles		AT		AU					
	Immobilisations en cours		AV		AW					
	Avances et acomptes		AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
	Autres participations		CU		CV		259 007		141 282	
	Créances rattachées à des participations		BB		BC					
	Autres titres immobilisés		BD		BE					
	Prêts		BF		BG					
	Autres immobilisations financières*		BH		BI					
	TOTAL (II)			BJ		BK		259 007		141 282
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
	En cours de production de biens		BN		BO					
	En cours de production de services		BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
	Marchandises		BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY					
	Autres créances (3)		BZ		CA		871		584	
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		4		4	
	Disponibilités		CF		CG		8 356		3 502	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI					
	TOTAL (III)		CJ		CK		9 232		4 089	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		268 239		145 371	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP		(3) Part à plus d'un an : CR		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :446...313.....)	DA	446 313	446 313
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(359 536)	(356 955)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 465	(2 580)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	114 243	86 777
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	153 396	56 530
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	600	1 800
	Dettes fiscales et sociales	DY		263
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	153 996	58 593
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	268 239	145 371
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	153 996	58 593
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST											Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	TOTAL I					CZ		D8		D9	3		
	TOTAL II					KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	141 282	8V		8W	127 725	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V				
TOTAL IV					LQ	141 282	LR		LS	127 725			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	141 282	ØH		ØJ	127 725			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations			1Ø		ØX	10 000	ØY	259 007	ØZ	259 007		
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F		2G			
	TOTAL IV			13		NJ	10 000	NK	259 007	2H	259 007		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØV	10 000	ØX	259 007	ØY	259 007		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST

Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Prise en compte de la dépréciation

ZZ

ZZ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	03		04		05	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	835	835				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	36	36				
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX			VT	871	VU	871	VV	
	RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	600	600							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	153 396	153 396							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	153 996	VZ	153 996					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

id Group

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A L L KIVIK INVEST				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A.L.L. KIVIK INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 446.313 euros
Siège social : 133B rue de l'Université – 75007 Paris
801 201 765 RCS Paris
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin,

Le soussigné :

- **M. Alexei Chemenda**, né le 23 décembre 1990 à Boston (Etats-Unis d'Amérique), de nationalité française, demeurant 1800 Bryant Street, CA 94110 San Francisco, Etats-Unis d'Amérique ;

Associé unique de la Société, détenant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes de la Société clos au 31 décembre 2019,
- le texte des décisions proposées,
- les statuts de la Société.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,
- Quitus au Président de la Société pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, et
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019

L'Associé Unique,

Connaissance prise du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, se soldant par un bénéfice de 27.465 euros.

Prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ne comprennent pas de somme non déductible fiscalement du résultat comptable de l'exercice au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Quitus au Président de la Société pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Associé Unique,

En conséquence de la décision qui précède,

Donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique,

Décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 27.465 euros :

- au compte « **Report à Nouveau** », qui présentera un solde débiteur de **332.070** euros,

Indique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices écoulés.

Constate, conformément aux dispositions de l'article L. 227-1, alinéa 3 du Code de commerce, lequel renvoie aux dispositions de l'article L.225-248 du même Code, que les capitaux propres sont toujours inférieurs à la moitié du capital social.

QUATRIEME DECISION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique,

Conformément à l'article 19 des statuts de la Société,

Prend acte de l'absence de conclusion de conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes pour remplir toutes formalités prévues par la loi auprès des administrations.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



M. Alexei Chemenda
Associé Unique